

Suivre la scolarité de votre enfant implique que vous soyez bien informés, non seulement sur sa scolarité mais aussi sur son environnement scolaire.

L'Association des Parents d'Elèves de la Garenne Colombes (APELGC) est amenée à intervenir auprès des équipes pédagogiques, des élus locaux et de l'inspection académique afin de trouver des solutions aux affaires scolaires (effectifs, remplacement des enseignants, cantine, travaux...) et à vous représenter.

Créée en 1975, L'APELGC est une **association de proximité, indépendante et apolitique, libre de ses actions et de ses choix**. Nous sommes particulièrement attentifs à la qualité de l'accueil de vos enfants.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, notre équipe pourra servir de relais.

Vous voulez nous rejoindre ?
Venez assister à nos réunions de rentrée
Plus d'information dans la fiche jointe

Toutes les infos sur notre blog : <https://apelgc.org>

Et notre page Facebook



**N'hésitez pas à flasher notre
QR Code pour plus
d'informations**



Ma première année de maternelle

Un changement pour toute la famille

Pour votre enfant, tout est si différent de ce qu'il a connu en crèche, avec sa nounou ou à la maison...

Même s'il avait déjà une expérience de la vie en collectivité, il évolue désormais dans un environnement plus complexe à ses yeux. Le voilà maintenant propulsé dans un lieu avec plusieurs classes, des couloirs. Le changement est de taille. Heureusement, comme tous les enfants de son âge, il saura parfaitement mobiliser son sens de l'adaptation. Il a également conscience que le regard que l'on porte sur lui a changé : il n'est plus "le bébé". La maternelle va l'amener peu à peu à endosser la tenue d'élève, avec le respect des règles que cela implique.

Les parents aussi vont devoir faire un petit bout de chemin...

Il leur faut apprendre à se séparer de leur enfant et à le confier à une équipe d'enseignants (et non plus à des puéricultrices ou à une assistante maternelle) qui a pour mission d'instruire leur tout-petit. Ils sont désormais aussi parents d'élève, et ce nouveau statut n'a rien d'anodin. A ce titre, ils ont des droits et des devoirs. S'ils sont tenus de respecter le règlement de l'établissement, ils peuvent également échanger sur la vie de leur enfant au sein de la maternelle grâce au cahier de liaison, ou par le biais des associations de parents.

Au programme de la Petite Section

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

1. **Mobiliser** le langage dans toutes ses dimensions.
2. **Agir, s'exprimer**, comprendre à travers l'activité physique
3. **Agir, s'exprimer**, comprendre à travers les activités artistiques.
4. **Construire** les premiers outils pour structurer sa pensée.
5. **Explorer** le monde.

L'école maternelle est un cycle unique et par conséquent ces 5 domaines seront abordés tout au long de ce cycle.

Objectifs :

Donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, s'épanouir et affirmer leur personnalité.

Ces premières années de scolarisation établissent les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

La Petite Section en est la porte d'entrée !

La journée en Petite Section

Journée-type (peut varier selon les écoles)
Sport / motricité tous les jours – Ateliers en petit groupe

8h30-9h00 : Rituels du matin (appels, météo, date)
9h00-10h00 : Ateliers
10h00-10h30 : Récréation puis reprise des ateliers
11h30-13h30 : Pause méridienne / Repas au 1er service
13h30-15h00 : Sieste (lever à 14h30)
15h00-15h45 : Ateliers
15h45-16h15 : Récréation
16h30 : Sortie

Ma vie en petite Section

Comment est organisée l'école Maternelle ?

L'ENSEIGNANT(E) met en place le programme de l'Education Nationale et veille au bien être affectif et sécurisant de l'enfant.

L'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) accompagne l'enseignant dans la classe.

LE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT veille au bon fonctionnement de l'école et reçoit les parents

L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS accompagne les enfants sur les temps périscolaires.

💡 À savoir :

Il existe 2 temps à l'école,

1. le temps scolaire : celui de l'éducation nationale, c'est-à-dire de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
2. le temps périscolaire, celui de la mairie, c'est-à-dire de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h45 (aussi la garderie du matin avant 8h20)

Trucs et Astuces



Le doudou a un rôle essentiel, il est le lien entre la maison et l'école. Il est ce qu'on appelle un objet « transitionnel », un objet qui permettra à votre enfant d'être rassuré pendant votre absence. Alors n'oubliez pas de marquer le nom de votre enfant dessus !



N'hésitez pas à habiller l'enfant avec des vêtements peu fragiles et faciles à retirer et marquer absolument ses vêtements pour faciliter l'identification à l'enseignant(e) et à l'ATSEM / Prévoir des moufles (pas des gants) et des chaussures à scratch (pas de lacets).



Pas de couches à l'école mais pas de panique ! En général, l'enfant s'adapte rapidement vers les vacances de la Toussaint. D'ici là, prévoyez un change à son nom que vous laisserez à l'école (n'oubliez pas les changements de saison). N'hésitez pas à échanger avec l'ATSEM qui les aide à s'habiller, à se laver les mains, à aller aux toilettes et qui les changes quand cela est nécessaire.